

**Les enjeux du PERF**

- Permettre un projet sportif orienté vers la performance.
- Favoriser l'inclusion par le sport.
- Détecter des sportifs avec un potentiel en devenir.
- Accompagner certains sportifs régionaux vers une possible entrée en Pôle France FFSA.
- Aménager les rythmes scolaires ou professionnels.
- Favoriser la formation des entraîneurs des clubs supports.

**Public cible :** Lieu de détection, le PERF tient compte de la maturité tardive des sportifs et des caractéristiques des activités.

- ⊙ 14 entrées possibles en football de 14 ans à 21 ans.
- ⊙ Les sportifs seront principalement issus d'associations sportives affiliées à la FFSA.
- ⊙ Les sportifs **devront tous être en situation de handicap mental et/ou psychique** (et ce pour répondre aux critères d'éligibilité conditionnant l'entrée en Pôle France).

**Objectifs**

- ⊙ Pour la ligue en lien avec la commission régionale football adapté
  - Inciter la recherche de progression chez tous les sportifs régionaux.
  - Concourir à la mise en place de journée de détection régionale.
  - Organiser des centres d'entraînements préparant les meilleurs sportifs régionaux.
  - Mettre en place le suivi sportif, éducatif, médical réglementaire et socioprofessionnel.
  - Sélectionner une équipe régionale qui représentera les Hauts-de-France à la Coupe de France des Régions (CFR) football adapté.
  - Créer un esprit sportif collectif régional.
- ⊙ Pour les sportifs
  - Élever les niveaux de performance.
  - Participer aux championnats de France para football adapté.
  - Être sélectionné dans l'équipe régionale para football adapté.
  - Viser la participation à un stage de détection du pôle France para football adapté (sur convocation).
  - Faire partie d'un collectif régional para football adapté.

**Calendrier prévisionnel de la saison PERF Football :** Février 2021 à Juin 2022, première semaine des vacances scolaires

Février 2021 : 1 journée de détection le jeudi 25 février 2021.

Cette journée permettra de lancer la nouvelle saison PERF Football. Seront conviés les membres de la commission régionale para football adapté dans l'optique de la CFR.

Avril 2021 : 1 stage d'entraînement du jeudi 29 au vendredi 30 avril 2021. Une détection régionale dans l'optique de la CFR de juin pourra être organisée en présence des membres de la commission régionale para football adapté.

Juin 2021 : validation des listes d'inscription de l'équipe PERF football pour la saison 2021-2022.

Juillet 2021 : 1 stage d'entraînement du jeudi 8 au vendredi 9 juillet 2021.

Octobre 2021 : 1 stage d'entraînement du jeudi 21 au vendredi 22 octobre 2021.

Février 2022 : 1 stage d'entraînement (dates à définir).

Seront conviés sur une journée les sélectionneurs départementaux des CDSA dans l'optique de la Coupe Nationale Espoirs (CNE) et les membres de la commission régionale para football adapté dans l'optique de la CFR.

Mars 2022 : déplacement des délégations départementales à la CNE de para football adapté.

Mai 2022 : stage de la sélection régionale para football adapté organisé par la commission sportive régionale.

Juin 2022 : déplacement de la sélection régionale à la CFR para football adapté.

**Modalités des regroupements**

⦿ Programme prévisionnel de la journée du mercredi

13h30 : arrivée avec un éducateur ou responsable légal ou en autonomie, après évaluation avec l'éducateur référent ou responsable légal.

14h-15h : Installation et réunion (joueurs et personnes accompagnantes)

15h-17h : entraînement pour les sportifs, temps de réunion avec accompagnant (si besoin) ou départ.

17h-19h : Temps calme et soins podologie

19h-20h : Repas

20h-21h : Animation

⦿ Programme prévisionnel de la journée du jeudi

Entre 7h et 8h : réveil

8h- 9h : Petit déjeuner

9h30-12h : Entraînement

12h30-13h30 : Repas

13h30-14h30 : Repos

14h30- 17h30 : Entraînement

18h-19h : Temps calme ou soins si besoin (kinés)

19h30-20h30: Repas

20h30-21h30: Animation

⦿ Programme prévisionnel de la journée du vendredi

Entre 7h et 8h : réveil

8h- 9h : Petit déjeuner

9h30-12h : Entraînement

13h : Départ avec pique-nique (avec un éducateur ou responsable légal ou autonomie après évaluation avec l'éducateur référent ou responsable légal)

**Participation financières des sportifs**

Un forfait de 100 euros sera demandé à chaque sportif lors de son inscription au PERF pour la saison. Cette somme permet de participer aux coûts d'hébergement et restauration.

**Encadrement du PERF Football**

- Coordination du PERF :

CHRETIEN Elliott (07.82.18.82.38 [elliott.chretien@ffsa.asso.fr](mailto:elliott.chretien@ffsa.asso.fr) ). Missions : en charge des relations familles et établissements, coordination générale du PERF, mise en place des centres d'entraînement, suivi et accompagnement des clubs labélisés.

VANDEWALLE Julie (06.67.23.77.32 [julie.vandewalle@ffsa.asso.fr](mailto:julie.vandewalle@ffsa.asso.fr) ). Missions : responsable technique du PERF, responsable du pôle France Para tennis de table adapté, coordinatrice de l'Équipe Technique Régionale Sport Adapté.

- Entraîneur PERF football :

THERY Mathieu. Missions : coordination et gestion des entraînements, sélectionneur.

VANDERMERSCH Théo. Missions : Missions : coordination et gestion des entraînements, évaluation des joueurs.

- Administratif

DELAUNOIS Marie-Hélène DELAUNOIS (03.20.03.65.84 [ffsacr16@wanadoo.fr](mailto:ffsacr16@wanadoo.fr)). Mission : responsable suivi administratif et financier.

**Partenaires**

La Région Hauts-de-France ;

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) ;

Le CREPS de Wattignies ;

La Fédération Française du Sport Adapté ;

L'Agence Nationale du Sport ;

Le Ministère en charge des Sports.